ValdeliA
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

ATELIER ESS 2020

« Répondre collectivement à une opération de collecte de DEA professionnels en vue de la préparation à la réutilisation »

Restitution n°1

Éco-organisme
agréé par le Ministère de la
Transition écologique

ValdeliA
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

Préface

Ce premier atelier régional ESS 2020 a réuni les partenaires de l'ESS Valdelia du Sud-Ouest de la France. Un grand merci à toutes et tous d'avoir inauguré ce nouveau format ayant pour objectif de permettre une plus grande collaboration et la diffusion des savoir-faire, compétences entre partenaires à partir de retours d'expérience liés à la collecte de (D)EA professionnels en vue de réutilisation. L'occasion également pour Vadelia de toujours mieux cibler les moyens et besoins de chacun avec un objectif commun : développer la seconde vie des produits au travers de l'Économie Sociale et Solidaire et l'insertion par l'activité économique.

Les opérations Valdelia ont notamment pour caractéristique de concerner d'importants volumes à collecter auprès d'un/plusieurs détenteurs et/ou dans des délais courts. Dans le cadre de ces opérations, Valdelia souhaite mobiliser ses partenaires collectivement afin qu'un maximum de (D)EA professionnels de qualité puissent être réutilisé plutôt que recyclé tout en offrant le meilleur service possible au détenteur professionnel[1].

Ce compte rendu revient sur le contenu des échanges, l'accompagnement Valdelia proposé et les grandes étapes et points clefs de réussite des opérations afin d'articuler au mieux l'action commune. Il est mis à disposition des 180 partenaires de l'ESS que compte aujourd'hui le réseau ESS Valdelia, de tout ceux souhaitant entrer dans la boucle vertueuse de la réutilisation !

[1] Collectes coordonnées dans le cadre classique du partenariat ESS Réemploi/Réutilisation Valdelia en dehors de tout AMI / APP spécifique lancés par ailleurs par l'éco-organisme.

Table des matières

1. *De l'état des lieux Valdelia 2018 à sa traduction dans l'accompagnement des partenaires de l'ESS.....4*
2. *Le réseau de partenaires de l'ESS Valdelia.....6*
3. *Les opérations de collectes de DEA professionnels : enjeux et spécificités 10*
4. *Les attentes des partenaires Valdelia 12*
5. *Le rôle de Valdelia.....15*
6. *La traduction opérationnelle.....18*

Annexe 1 : Synthèse « Répondre collectivement à une opération de collecte Valdelia » Qui ? Quoi ? Comment ?..... 23

Annexe 2 : Nouvelle grille barème 2020 Valdelia intégrant la coordination dans la cadre de la réutilisation. 25

Figure 1 : Atelier 1 - mars 2020 - Mont-de-Marsan

1. De l'état des lieux Valdelia 2018 à sa traduction dans l'accompagnement des partenaires de l'ESS.

1.12018 : état des lieux national

Comme déjà évoqué lors de la journée du réemploi et de la réutilisation 2019, l'année 2018 a été pour Valdelia une année charnière de restructuration, de consultation, d'état des lieux et pour l'accompagnement de son réseau de partenaires de l'ESS. Cette période a abouti à la relance d'un nouveau plan d'action fin 2019.
Ce diagnostic 2018 a mis l'accent sur 3 grands enjeux socles, base du travail de développement du réemploi et de la réutilisation :

.

1.2Proposition d'un plan d'action ESS et des ateliers thématiques régionaux.

Devant l'ampleur du chantier, force est de constater que le développement de la seconde vie des produits se fera par le collaboratif et la complémentarité des moyens techniques et humains, par l'intervention coordonnée sur les chantiers des acteurs et partenaires de l'ESS, parties-prenantes de la filière Valdelia.
Ce premier atelier s'inscrit pleinement dans l'axe 2 du plan d'action Valdelia 2019 – 2023 et vise un partage des expériences régionales pour l'ensemble du réseau.
Le plan d'action 2020-2023 complet est à retrouver dans le compte rendu de la 5ème journée du réemploi et de la réutilisation.

Rappel de l'Axe 2 - Fédérer et partager avec le réseau de partenaires dans sa diversité

Dans le but de partager les savoir-faire et proposer à chaque partenaire des missions au plus proche de chaque réalité organisationnelle et logistique, Valdelia propose pour l'année 2020 des actions favorisant le travail en réseau entre partenaires ESS et au-delà.
Parmi les actions identifiées, la mise en place d'ateliers thématiques régionaux pour partager l'expérience et développer l'activité des partenaires ESS :

Atelier 1 – 10 mars 2020
Région Sud-Ouest : « Répondre collectivement à une opération de collecte grand volume ».

Atelier 2 – 20 octobre 2020 *(sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires nationales)*
Région AURA : « Développer une activité de manutention en complément d'une collecte de DEA Professionnels ». Intervenant : Valtri Environnement

Atelier 3 – décembre 2020 *(sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires nationales)*.
Région PACA : « Développer une activité d'upcycling à partir de matière issue des DEA Professionnels. Moyens humains et techniques à engager ». Intervenant : Extramuros

La tenue de ce premier atelier est complémentaire à l'évolution concertée au 1er avril 2020 du barème de soutien dans le cadre du partenariat ESS - Réemploi/Réutilisation Valdelia. La nouvelle grille proposée vise à mieux prendre en compte les aspects de coordination, de collectes parfois éloignées ou rapides, caractéristiques de la filière (Axe 3 du plan d'action - Développer l'activité et le réemploi / la réutilisation).

Cet atelier s'est déroulé sur une demi-journée et en 4 temps : 1) Présentation des structures partenaires 2) Retours d'expérience de collecte multipartenaires 2019 3) Définition des attentes, besoins et propositions de chaque partenaire dans le cadre des collectes coordonnées. 4) Échange autours des clefs de réussite, points de vigilance, attentes de chacun.

2. Le réseau de partenaires de l'ESS Valdelia

1.1Une démarche collaborative qui s'inscrit dans un contexte régional riche

Composition du réseau de partenaires Valdelia

180 partenaires de l'ESS à fin juin 2020 : c'est le nombre de structures de l'ESS avec lesquelles Valdelia est conventionné pour développer le réemploi et la réutilisation en France métropolitaine et dans les DROM COM.
4 grands réseaux avec qui des conventions nationales ont été signées : Croix Rouge Insertion, Emmaüs France, Fédération ENVIE, Réseau National des Ressourceries.
Une cinquantaine de structures dites Indépendantes particulièrement actives dans la filière.

Dans la région « Sud-Ouest » regroupant pour Valdelia les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, 39 partenaires sont aujourd'hui conventionnés.
Sur ces 39 partenaires, une quinzaine a pu participer à ce premier atelier, le 10 mars 2020 à Mont de Marsan, pour renforcer la dynamique collective dans le Sud-Ouest. Ils représentent à eux seuls une grande part de la diversité du réseau national.
La région Sud-Ouest compte des communautés Emmaüs, des structures indépendantes et également des dynamiques collaboratives préexistantes comme le réseau ReNAITRe (Réseau Nouvelle Aquitaine des Initiatives Territoriales du Réemploi). Ce dernier a pour vocation de fédérer les recycleries et ressourceries de Nouvelle Aquitaine afin de partager des objectifs communs d'action pour la réduction des déchets. Certains partenaires Valdelia en font partis.

Les partenaires Valdelia du Sud-Ouest inscrits dans la dynamique :

- « **Les Rudovaloristes** » : entreprise d'insertion qui développe des activités auprès des bailleurs sociaux dans le cadre de prestations de vidage, nettoyage, effectue des collectes préservantes et projette des activités d'upcycling ou surcyclage de mobilier.

- « Atelier D'éco Solidaire » : la « Recyclerie Créative » de Bordeaux qui a pour objectif d'agir concrètement sur la diminution des déchets, de proposer des objets de seconde vie à la vente solidaire, faire de la prévention et développe également une activité de transformation et design de mobiliers de seconde vie.

- « AIMA » : « Allons Imaginer un Monde d'Amitiés » est une association humanitaire et caritative créée en 2002, reconnue comme Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (agrément ESUS) qui base son activité de collecte et redistribution de mobilier sur trois repères : convivialité, solidarité et lutte contre le gaspillage. AIMA a ouvert depuis peu une recyclerie dédiée aux professionnels à Osserain (40)

- « Croix Rouge Insertion – Béarn Solidarité » : Association d'insertion agissant sur le territoire de Pau sur 3 filières : logistique, relations usagers et économie circulaire. Un partenariat a notamment été noué avec le CCAS de Pau pour la fourniture de kit d'installation d'urgence intégrant le mobilier.

- « EMMAÜS Pau-Lescar » **:** Ce village Emmaüs de 11 hectares défend l'écologie et un changement de modèle global. 120 compagnons y vivent en auto-suffisance et organisent leur temps autour de différentes activités (bureau, cuisine, création, menuiserie, éco-construction, réparations électroménagers, électroniques, ferme, gestion d'une déchèterie et magasin solidaire, collecte chez les particuliers et professionnels, etc.)

- « EMMAÜS 82 » **:** fondée en 1995, cette communauté Emmaüs nouvellement partenaire Valdelia est implantée à La Ville Dieu du Temple près de Montauban dans le Tarn et Garonne. Depuis sa création et à travers une politique d'accueil inconditionnel, elle regroupe aujourd'hui 25 personnes qui développent notamment des activités de collecte et réemploi de mobilier.

- « EMMAÜS Toulouse » **:** La dynamique du projet social d'Emmaüs Toulouse s'est concrétisée par le développement de 3 sites autour de Toulouse (Labarthe, St Jory et Escalquens). Fidèle à ses principes historiques, Emmaüs Toulouse lutte quotidiennement, pour que chaque personne accueillie puisse trouver sa place, s'épanouir et se reconstruire autours d'activités solidaire et porteuses de sens. La collecte de mobilier professionnel en fait partie.

- « Co-Recyclage Occitanie » : antenne Occitanie nouvellement lancée à Toulouse par le partenaire historique Valdelia « Collaborative recycling ». Cette startup de l'ESS ne stocke pas de mobilier en propre mais se positionne comme un intermédiaire complémentaire de Valdelia pour donner une seconde vie aux mobiliers d'entreprises via un outil de redistribution à des bénéficiaires du mobilier inventorié sur les chantiers.

- « La Recyclerie du Bazadais » : recyclerie traditionnelle qui propose aux habitants de Bazas (33) et environs, de donner une seconde vie aux objets dont ils souhaitent se débarrasser. Historiquement tournée vers les particuliers, elle s'intéresse cependant à de petits volumes occasionnels de (D)EA professionnels.

- « Landes Partage » : association loi 1901 ayant pour finalité l'accompagnement des

personnes en insertion s'articule autour d'activités simples telles que : la récupération, le tri, la remise en état et la revente d'objets, de mobilier, d'électro-ménager et de vêtements. L'autre mission de Landes Partage est de permettre à des personnes bénéficiaires des minima sociaux d'avoir accès aux services de déménagement et de transport social (sur demande d'organismes sociaux). Par ailleurs, l'association a développé Landes Nettoyage Service, une entreprise d'Insertion basant ses activités autour de l'hygiène est la propreté.

- **« Recyclerie ARU »** : Régie urbaine qui organise depuis 1995 ses activités autour de différents pôles (propreté, manutention, espaces verts, maraichage biologique, garage, second œuvre, …). L'intérêt pour la filière Valdelia vient des activités développées dans le cadre de « l'Atelier 9 » (blanchisserie écologique et un atelier de valorisation bois, de cuir, et de textile associé à la confection de couches culottes lavables en tissu biologique).

- **« L'AFDAS »** est une association située à Agen dont les activités sont organisées autour de deux pôles :
    - Une ressourcerie : meubles, livres, vêtements, vaisselle, jouets, bibelots, ...
    - Une épicerie solidaire : fruits et légumes, produits secs, produits frais, hygiène

- **« RECUP'ACTIONS 65 » :** Située à Tarbes, en Hautes Pyrénées, l'Association pour objet de favoriser l'insertion professionnelle des populations exclues du monde du travail, en mettant en place des activités économiques liées à la récupération de déchets valorisables (papiers, cartons, textiles, la dépollution, le démantèlement des D.E.E.E. mais aussi la récupération, réparation et vente d'objets d'occasion. Nouvellement partenaire Valdelia, les activités liées à la seconde vie des (D)EA professionnels sont en plein développement.

D'autres partenaires Valdelia du Sud-Ouest n'ont pu être présents lors de ce premier mais pourront participer de la dynamique régionale florissante selon les opportunités de la filière à l'avenir (API'UP, Landes ressourceries, Valoris, La Glanerie, Tricycle enchanté, la Ressourcerie Gaillarde, Emmaüs Saint Gaudens, Lauragais, etc.)

1.2Des compétences, besoins, objectifs propres à chaque structure

La diversité du réseau des partenaires ESS Valdelia se caractérise par :

Des statuts variés :

Ateliers Chantier d'Insertion, associations adhérentes d'un réseau national, ONG et solidarité internationale, communautés, entreprises d'insertion, ESAT…
Les statuts de la structure ont pour seule exigence d'être conformes au cahier des charges et aux dispositions de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, plus particulièrement à son article 1er, conformément à l'exigence formulée au 1.2. du cahier des charges de la filière des déchets d'éléments d'ameublement, (…).

Des finalités et activités multiples :

Les structures partenaires peuvent, en dehors de leurs activités de réemploi et de réutilisation proposer et développer des activités complémentaires (Prestation de débarras/curage, de collecte de petits flux de mobilier professionnel, de collecte et gestion d'autres flux de déchets comme le papier, le DEEE, le textile, etc…).
Certains partenaires vont ou projettent de se spécialiser dans un secteur (médico-social, bureau tertiaire, hébergement, etc.), de travailler pour revendre, transformer, rénover ou encore réparer du mobilier professionnel.

Des moyens et besoins hétérogènes :

Chaque partenaire possède des moyens techniques et organisations propres. Certains possèdent une flotte logistique développée (semi-remorques, camions hayons, etc.), un service de manutention professionnel, d'autres de l'espace de stockage, un réseau de bénéficiaire important ou une activité plus limitée et plus tournée vers les particuliers.
Certains vont par exemple rechercher de la matière pour transformer, sur-cycler, d'autres visent des produits de qualité pour travailler en lien avec les distributeurs ou agenceurs en complément de l'offre en neuf. Il peut également s'agir de revente solidaire, de solidarité internationale encadrée, de don en local ou d'utilisation interne des mobiliers pour aménager les recycleries.

Le premier constat est que dans le cadre de la filière Valdelia, les activités des partenaires sont complémentaires et les besoins variés. Le second est que l'ensemble de ces acteurs œuvre avec un même objectif : proposer une activité porteuse de sens et tournée vers la préservation de l'environnement et vers une société plus socialement inclusive.

3. Les opérations de collectes de DEA professionnels : enjeux et spécificités

1.1Des opérations de collecte « en pied d'immeuble ».

Les conditions générales d'utilisation du service Valdelia à l'attention du détenteur professionnel stipulent que « Pour favoriser la seconde vie des DEA, Valdelia fait intervenir, avant la mise en benne et en pied d'immeuble, une ou plusieurs structures conventionnées sur le territoire du détenteur. »
Les activités de manutention doivent être encadrées et planifiées. Dans la plupart des cas, un manutentionnaire interne ou externe à l'entreprise est prévu lors du chantier (Déménageur, démolisseur, ressources internes, sous-traitance, services techniques, etc.).
Le manutentionnaire en place s'occupe de mettre à disposition du partenaire le mobilier préalablement inventorié en pied d'immeuble le jour du chantier.
Un accord peut être éventuellement trouvé entre les différents partis pour que le partenaire Valdelia puisse proposer un devis complémentaire pour manutention du mobilier à réutiliser.

1.2Les attentes des détenteurs professionnels

Les détenteurs de mobilier professionnel ont différentes attentes et besoins qui diffèrent selon les interlocuteurs rencontrés :
Les directions d'entreprise peuvent être sensibles à maximiser la réutilisation, mettre en place des démarches environnementalement vertueuses tout en viabilisant les coûts opérationnels.
Les contacts plus opérationnels (Facilities manager, direction technique, services généraux, gestionnaires de site, etc.) pourront être particulièrement attentifs à la planification du chantier et que les opérations ne prennent pas de retard et se déroulent dans les meilleures conditions.
Parfois, la gestion du chantier est externalisée à un manutentionnaire externe avec ses propres contraintes, attentes et besoins.

Quelques attentes et besoins des détenteurs professionnels :

- Ne pas multiplier des interlocuteurs externes pour centraliser l'information et coordonner plus aisément le jour du chantier.
- Avoir la certitude que le gisement inventorié en vue de réutilisation sera effectivement collecté.
- Alimenter une démarche RSE ; besoin d'une traçabilité – reporting exhaustifs.
- Obligation d'assurer la sécurité du chantier – port des EPI
- Ne pas prendre de retard – ponctualité des intervenants – planification des bennes Valdelia. Respect des engagements.
- Rationaliser les coûts en maintenant la qualité de service.

1.3 Décalages entre l'inventaire et les (D)EA professionnels effectivement collectés

La fidélisation du gisement est un enjeu de taille pour les opérations de collecte en vue de réutilisation.
D'un côté, les détenteurs professionnels peuvent parfois craindre de se retrouver avec une partie du gisement non récupérée et n'hésitent parfois pas à effectuer des dons internes entre l'inventaire et le moment de la collecte effective.
De l'autre, les partenaires du réemploi et de la réutilisation ont besoin, dans un souci de viabiliser les collectes et le temps passé par ses salariés sur le chantier que le gisement de (D)EA professionnels inventorié au préalable de l'opération soit qualitativement et quantitativement identique le jour de la collecte.
Dans les faits, aucun détenteur ne se retrouve avec du DEA professionnels non collecté dans le cadre du service Valdelia qui prévoit dans tous les cas, un envoi du gisement vers le recyclage matière. Côté réutilisation, il arrive que des décalages soient constatés par les partenaires entre les « promesses de dons » inventoriées et le mobilier effectivement collecté.
Ces éléments viennent valider le nécessaire travail d'accentuation de la sensibilisation des parties-prenantes aux enjeux de la réutilisation, des modèles économiques existants et soulignent le besoin de formalisation de la démarche (inventaires précis, charte d'engagement, service ponctuel et de qualité, traçabilité optimale).

4. Les attentes des partenaires Valdelia

Lors de cette première séance de travail, les participants ont pu exprimer l'ensemble de leurs attentes dans le cadre des opérations de collecte en vue de réutilisation. Des éléments de réussite et des points de vigilance ont pu également être dégagés.

1.1Les éléments de réussite d'une opération de collecte collaborative

Une organisation coordonnée, équitable et transparente.

La réussite d'une opération passe pour les partenaires Valdelia par une bonne coordination des acteurs en amont et le jour du chantier ainsi que pour le reporting post-collecte.
La nécessité de limiter le nombre d'interlocuteur en lien avec le détenteur et Valdelia et de bien définir les rôles de chaque participant en toute équité et selon les moyens, besoin est rappelée. Chaque participant s'engage alors à respecter les procédures en place (planning, contact du détenteur uniquement via Valdelia ou le coordinateur de l'opération par exemple) et se positionne ainsi dans un esprit d'entraide, de mutualisation de l'information et d'équité.

Une opération encadrée et formalisée

Pour les partenaires Valdelia, la nécessité d'être en possession d'informations techniques et opérationnelles fiables fait consensus. L'opération doit être encadrée (désignation du coordinateur, visite technique sur chantier, formalisation de l'inventaire et d'un planning précis, engagement du détenteur et des partenaires), et les caractéristiques techniques connues en amont (évaluation de la charge de travail, accessibilité et spécificités du site, devis complémentaires éventuels sur la manutention à formaliser, conditions de sécurité, etc.). Les attentes du détenteur sur les autres flux hors filières, sur l'état du site et le nettoyage éventuel dans le cadre de prestations complémentaires, doivent être clairement formulées avant l'opération.

Une sensibilisation continue des détenteurs de mobiliers professionnels

Afin de mener à bien les opérations de collecte en vue de réutilisation, une information claire et une sensibilisation du détenteur professionnel aux enjeux de la seconde vie et au modèles économiques des entreprises de l'ESS œuvrant à son développement est indispensable pour les participants. Le don est un échange ; il permet au détenteur de limiter sa production de déchet et ainsi améliorer ses performances environnementales en participant à la création d'activités socialement engagées. Les partenaires du réemploi et de la réutilisation rendent ce service au détenteur et peuvent ainsi proposer des parcours

professionnels variés à leurs salariés autours d'activités complémentaires à la collecte et porteuses de sens.

1.2Les points de vigilance

Les participants à cet atelier ont pu au cours de leurs expériences, noter un certains de nombre de points de vigilance précis. 7 éléments ressortent :

Le respect de l'inventaire initial et des conditions d'enlèvement :

Comme évoqué dans le chapitre 3.2.3, un des enjeux majeurs est de faire en sorte que les quantités de mobiliers et les conditions d'enlèvement et de récupération soient conformes au contrat initial.

Une anticipation maximum des chantiers :

Les entreprises de l'ESS peuvent parfois constituer des plannings de collecte anticipés sur 1, 2 ou 3 semaines. La difficulté dans le cadre de collectes professionnelles réside dans le délai parfois cours durant lequel le mobilier peut être collecté. Il faut travailler le plus en amont possible sur les opérations, et qu'il y ait le plus d'échanges possibles avec Valdelia et les clients détenteurs.

Privilégier un interlocuteur unique :

Les participants s'accordent à dire que dans le cadre des collectes de (D)EA Professionnels, la mise en place d'un interlocuteur référent côté détenteur et côté partenaires peut garantir une organisation fluide et efficiente.

Travailler au développement des débouchés :

Collecter du mobilier et le stocker n'est pas suffisant pour développer la réutilisation à son maximum ; un travail sur la multiplication des débouchés est à renforcer. Que ce soit dans le cadre de la vente solidaire, du don direct à des associations, structures avec peu de moyens, dans le cadre d'une utilisation interne, d'une transformation ou encore d'une valorisation du gisement en lien avec les acteurs classiques de l'occasion ou du neuf. Les « sorties », sur lesquelles est basé le soutien financier Valdelia, sont toutes aussi importantes à anticiper que les « entrées ».

Faire avec les moyens, le fonctionnement et les objectifs de chaque partenaire :

Comme décrit dans le chapitre 3.1.2, les partenaires Valdelia développent des compétences, besoins, objectifs propres à chaque structure et très souvent complémentaires. Chacun a un rôle à jouer : coordination, logistique et transports, mobilisation de bénéficiaire, transformation, redistribution, etc.
Appliquer les principes à l'origine de l'ESS : œuvrer en local et de façon collaborative
Valdelia comme ses partenaires s'accordent sur un principe de proximité en complément d'un principe d'équité dans les propositions d'opérations de collecte.

Assurer des conditions de chantier adéquates

Le secteur professionnel nécessite une exemplarité dans la réalisation des chantiers (coordination entre les équipes, respect des règles de sécurité et de manutention, utilisation des outils adaptés, des EPI et respect des règles de prévoyance des accidents du travail liés à la manutention).

1.3Les attentes vis-à-vis de Valdelia

Lors de ces échanges, des attentes vis-à-vis de Valdelia ont pu être exprimées. Celles-ci sont de trois ordres :

Des attentes opérationnelles :

Pour les partenaires présents, Valdelia se doit d'assurer une équité entre les opérateurs d'un même territoire sur les opportunités de collecte en vue de réutilisation.
Les solutions de stockage sont parfois limitées ; l'expertise et l'accompagnement de Valdelia sur le sujet sont attendus.
Les partenaires expriment également des attentes vis-à-vis de la formalisation et de l'encadrement de l'inventaire seconde vie sur le site du détenteur, en dehors de l'inventaire Léo.
Enfin, il ressort la volonté de voir se pérenniser le travail mené par les équipes de l'éco-organisme sur le fonctionnement du service Valdelia et ses CGU associées (don en pied d'immeuble, manutention non inclue dans le service, etc.). Tous s'accordent enfin à dire qu'ils sont prêts à faire face à la multiplication progressive des opérations en vue de réutilisation à l'avenir dans la limite des capacités de chacun.

Des attentes liées au « Partenariat Réemploi/ Réutilisation »

Les partenaires sont globalement très positifs sur les soutiens au réemploi/réutilisation et l'accompagnement partenarial de l'éco-organisme. La plupart souhaite que ce fonctionnement perdure et pourquoi pas s'amplifie.

Le lancement de ces ateliers est bien reçu et le souhait de prolonger ce type d'initiative est exprimé ; la mise en relation ainsi provoquée des structures d'un même territoires pour des réflexions partagées sur la filière est accueillie positivement. Les participants seraient intéressés par tout type de formation autour de la seconde vie des (D)EA professionnels.
Les partenaires sont également à l'écoute de nouveaux appels à projets innovants autour du développement de la seconde vie du mobilier et des débouchés.
Il est également attendu de Valdelia de continuer le travail de coordination et mutualisation de moyens pour développer la réutilisation tout en prêtant attention aux capacités humaines et matérielles de chaque structure.

Des attentes autour de la « la Promotion, la Communication et l'information » :

Les partenaires attendent enfin de Valdelia d'apporter toujours plus d'information sur l'impact positif de la réutilisation sur l'environnement (impact carbone, poids économisés en ressources naturelles, etc.). Travailler à une communication pas seulement limitée au côté technique de la réutilisation, mais aussi sur toutes les valeurs portées (sociales, environnementales).
Trouver de plus en plus de supports de communication disponibles en ligne pour le développement de l'activité et pourquoi pas des campagnes vidéo, audios revenant sur les enjeux de la réutilisation seraient aux yeux des participants positifs.

Ce premier atelier a été l'occasion pour Valdelia de caractériser au travers d'un document de travail les volontés - moyens - capacités de chaque partenaire de l'ESS de la région Sud-Ouest présents. Le conseiller technique régional pourra ainsi prendre en compte ces éléments dans le cadre du développement de la réutilisation et la mise en place de collectes coordonnées dans sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.
Il est à tout moment possible de s'inscrire dans cette dynamique en prenant contact directement avec les équipes Valdelia.

5. Le rôle de Valdelia

En tant qu'éco-organisme en charge de la fin de vie du mobilier professionnels en France, Valdelia est au cœur de l'articulation entre tous les acteurs de la filière.
Des adhérents contributeurs aux détenteurs professionnels en passant par les acteurs du chantier et de la collecte (déménageurs, démolisseurs, manutentionnaires, collecteurs etc.) ainsi que l'ensemble des acteurs de la seconde vie (prestataires de traitement, revendeurs de mobiliers d'occasion, acteurs du réemploi et de la réutilisation et de l'Économie Sociale et Solidaire), Valdelia se veut pour chacun être un partenaire de confiance et travaille avec l'équité nécessaire qu'exige son positionnement.

Valdelia met la prévention au cœur de son action : en amont avec le développement de l'éco-conception et en aval avec l'émergence de solutions en matière de seconde vie des produits (réemploi, réutilisation, upcycling au travers des partenaires de l'ESS, de l'occasion, de la réparation, systèmes de don, etc.).
Objectif à l'horizon 2023 : fédérer et renforcer un réseau de l'ESS au service de la seconde vie des (D)EA professionnels et articulant la complémentarité des autres réseaux partenaires (vendeurs d'occasion, upcycleurs, etc.).

1.1Organiser la réutilisation comme une boucle vertueuse

Valdelia invite l'ensemble des partenaires de la seconde vie à entrer dans la boucle vertueuse de la réutilisation.
Mettre en œuvre une opération de réutilisation, c'est garantir à chacun un service professionnel efficient à haute performance environnementale et solidaire.

- Pour le détenteur (D)EA professionnels – c'est la garantie d'une prise en charge complète de la collecte et de la seconde vie, exemplaire environnementalement et socialement, encadrée, et faisant l'objet d'une traçabilité optimale par un organisme agréé des pouvoirs publics.

- Pour les partenaires de la seconde vie comme les structures de l'ESS bénéficiaires, c'est travailler en confiance avec l'appui des services de Valdelia : respect des CGU, de l'inventaire et des conditions de collecte, assurance d'une équité opérationnelle et d'une adaptabilité aux moyens, besoins et capacités de chaque partenaire. C'est également développer des activités complémentaires au réemploi et à la réutilisation et travailler sur la base de propositions non contraignantes. **Depuis la révision du barème de soutien en avril 2020, c'est la possibilité d'être soutenu par Valdelia au titre de la coordination en cas d'opération proposée par Valdelia de + de 5 tonnes avec au moins 3 partenaires conventionnés bénéficiaires dont le coordinateur.**

- Pour Valdelia, c'est garantir la seconde vie des produits en s'appuyant sur un réseau de partenaires complémentaires, dans le respect de la hiérarchie des déchets. C'est également apporter un service performant au détenteurs professionnels, répondre aux problématiques spécifiques de la filière (Prise en charge de volumes de DEA professionnels importants, agilité logistique, etc.), tout en satisfaisant à ses obligations réglementaires et poussant toujours plus loin la seconde vie des produits.

1.2Principe d'amélioration continue et actions à court, moyen et long terme.

Depuis sa création en 2013, Valdelia n'a de cesse travailler avec dans l'objectif de construire une filière consciente des enjeux de notre temps et dans la concertation de toutes les parties-prenantes.
Dans le cadre de l'accompagnement de son réseau de partenaires de l'ESS, l'ensemble des actions menées a été l'objet de retours d'expérience, d'état des lieux, de discussions et concertation continue.

Un plan d'action en cours et des mesures concrètes

Des actions et axes de progression pour 2020 – 2023

- Un accompagnement de chaque partenaire renforcé (bilan personnalisé, qualification des besoins, moyens, …) Formations, outils, sollicitation à bon escient.
- Un travail renforcé sur l'encadrement des collectes (charte d'engagement du détenteur, travail sur l'engagement des partenaires, rendre plus efficient l'inventaire seconde vie, etc.)
- La proposition d'un soutien à la coordination favorisant les collectes multipartenaires et la multiplication des « réponses collectives » aux opérations de collecte Valdelia (Cf. Annexe 2 : Nouvelle grille barème 2020 Valdelia intégrant la coordination dans la cadre de la réutilisation.)
- Multiplication des opérations de collecte coordonnées et multipartenaires sur l'ensemble du territoire national.
- Travailler à la complémentarité des réseaux Valdelia (ESS, vendeurs d'occasion, Upcycling)
- Développer les débouchés en s'appuyant sur le savoir-faire de chaque réseau (Vente en BtoB via la plateforme Némo-Pro, ventes ou redistribution solidaire, transformation, réparation, solidarité internationale, etc.).
- Aider les territoires et partenaires peu concernés par des opérations Valdelia pour développer la filière dans le cadre de la boucle réutilisation (soutiens à la promotion, communication et information).
- Renforcement de la traçabilité, multiplication des outils et supports pertinents à destination des partenaires. Valorisation des externalités positives de la filière.
- Faire bénéficier le réseau des expérimentations menées depuis 3 ans par son service Innovation (réparation, transformation, stockage, démantèlement, débouchés BtoB…) par Valdelia et organiser la diffusion des savoir-faire et compétences, les échanges et ateliers entre partenaires.

1.3Le rôle du « coordinateur » partenaire Valdelia

Dans le cadre des collectes Valdelia coordonnées par un partenaire ESS ; un protocole est établi au cas par cas entre Valdelia et le partenaire volontaire donnant droit au soutien noté REU 2 (Cf. Annexe 2 : Nouvelle grille barème 2020 Valdelia intégrant la coordination dans la cadre de la réutilisation.)
Le partenaire coordinateur signataire s'engage dans ce cadre aux missions suivantes :

- ✓ **Piloter et mettre en œuvre la réutilisation** dans le cadre de l'opération Valdelia de la qualification du gisement à la planification des collectes de DEA Pro.
- ✓ **Coordonner les différentes parties-prenantes** en s'assurant de la bonne articulation des étapes de la chaine opérationnelle en lien avec le conseiller technique et le service production Valdelia.
- ✓ **Assurer le reporting** de l'opération et la traçabilité des flux collectés et réutilisés en fournissant à Valdelia l'ensemble des justificatifs d'entrées et de sorties adaptés renseignés par chaque partenaire.
- ✓ De fournir à Valdelia à l'issue de l'opération, le poids total estimatif des Déchets d'Éléments d'Ameublement collectés en vue de préparation à la réutilisation.

6. La traduction opérationnelle

Une première opération dans le cadre de la nouvelle grille de soutien 2020 et la mise en place d'un protocole de coordination s'est déroulée au mois d'oût 2020 à Lescar (64).
Il s'agit ici de la première opération collective post-atelier menée à l'initiative de certains participants et accompagnée par Valdelia dans la région Sud-Ouest.
Dans le cadre de son déménagement dans de nouveaux locaux, le détenteur « Boulanger Lescar » a fait appel à la filière par l'intermédiaire d'AIMA, partenaire Valdelia local. AIMA a ainsi pu avec l'appui de Valdelia faire « entrer dans la boucle vertueuse de la réutilisation » l'évacuation de plus de 23 tonnes de DEA professionnels.

Les gondoles de présentation ont pu être démontées et ainsi trouver une seconde vie auprès de 5 partenaires essentiellement pour de l'aménagement interne.

1.1Les parties prenantes

<u>5 structures ont pu participer à cette opération :</u>

- **AIMA : « Allons Imaginer un Monde d'Amitiés »**
  - Manutention
  - Coordination dans le cadre du « PROTOCOLE DE COORDINATION Opération de collecte Valdelia REUTILISATION »
  - Réunion de préparation et panification des collectes
  - Centralisation du reporting partenaires.

- **Les autres partenaires de l'ESS bénéficiaires :**
  - Landes Partage (Mont de Marsan – 40)
  - Récup'actions 65 (Tarbes – 65)
  - Emmaüs Pau (Lescar – 64)
  - Béarn Solidarité (Lescar – 64)

- **Un bénéficiaire non conventionné** par l'intermédiaire d'AIMA : Graine de Partages (Cauneille – 40)

1.2Chantier et moyens logistiques mobilisés

Durant 3 jours, 6 structures ont pu bénéficier du mobilier (gondoles de présentation, étagères, comptoirs, claustras..) dont Boulanger souhaitait se débarrasser. « Boulanger » a fait le choix de prolonger la vie de ce mobilier et d'entrer dans une démarche exemplaire, socialement et environnementalement vertueuse.

Logistique déployée par les partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire :

Au travers d'une visite sur site, AIMA a pu déterminer la quantité de mobilier sur le site de Boulanger. Ainsi, la proposition de venir collecter une partie du gisement a été envoyée aux associations et partenaires sur les principes « redistribution locale » et « équité ».
Les associations ont donc pu planifier en lien avec AIMA leur passage sur le chantier avec leurs moyens logistiques propres camion 20M3 hayon, camion 20M3 classique, fourgonnettes, semi-remorque, etc.
Les DEA Professionnels qui ne pouvaient être réutilisés ont été directement mis en benne le jour du chantier grâce au service Valdelia. Le contenu a été envoyé vers la filière de recyclage matière.

1.3Bilan de l'opération

Partenaires de la réutilisation	Tonnage mobilier collecté en vue de réutilisation	Finalité de la collecte et de la réutilisation
AIMA	10,99 t	Usage interne, vente et solidarité internationale
Landes Partage	2,6 t	Aménagement de la recyclerie
Récup'actions 65	2,24 t	Aménagement de la recyclerie et vente.
Graine de partages	2,08 t	Installation d'une nouvelle ressourcerie
Emmaüs Lescar Pau	1,66 t	Aménagement de la recyclerie.
Béarn Solidarité	0,72	Aménagement de la recyclerie.

Recyclage matière benne Valdelia 3,58 tonnes

Le retour des partenaires

- ✓ Satisfaction globale d'avoir pu réutiliser pour de l'aménagement interne autant de mobiliers de qualité.
- ✓ Evaluation des volumes à collecter difficile car manque de précision de l'inventaire seconde vie.
- ✓ Mise à disposition des mobiliers en rez-de-chaussée et démontage par l'équipe manutention globalement satisfaisante.

Le retour du détenteur professionnels

- ✓ Satisfaction d'avoir pu clôturer le chantier de déménagement dans les temps car les délais étaient très serrés.
- ✓ Très satisfait également d'avoir pu réutiliser un maximum de matériel pour en faire bénéficier l'ESS.
- ✓ Malgré les efforts constatés, les consignes anti-covid, port des masques, gants et gel hydroalcoolique à disposition auraient pu être accentuées.
- ✓ Importance prévoir un devis manutention avec consignes claires sur prestation de nettoyage.
- ✓ Avantage économique global d'avoir choisi la seconde vie. Budget initial en baisse.
- ✓ Dommage que le service Valdelia ne soit pas plus connu dans leur réseau.

Les réussites et marges de progression

- ✓ Belle première opération et taux de réutilisation exemplaire (plus de 80% estimé). Forte mobilisation de tous les partenaires Valdelia.
- ✓ Inventaire initial à rendre plus exhaustif (ensemble des mobiliers présents à réutiliser, qui prend quoi avant l'opération)

- ✓ Besoin d'évaluation du volume précis pour ajuster les moyens logistiques
- ✓ Bien encadrer les devis complémentaires et les prestations précises (manutention étages, nettoyage, démontage, etc.)
- ✓ Traçabilité : chaque partenaire collecteur bénéficiaire doit s'engager à remplir sa propre fiche de collecte Valdelia et la renvoyer au coordinateur de l'opération pour bien assurer la traçabilité.
- ✓ L'inventaire de l'ensemble des flux doit être effectué dans le SI Valdelia Léo (réutilisation comprise en précisant la part réutilisation/besoin benne recyclage) à l'avenir.

Annexe 1 : Synthèse « Répondre collectivement à une opération de collecte Valdelia » Qui ? Quoi ? Comment ?

Initier la boucle vertueuse de la réutilisation :

Dans le cadre des opérations de collecte de DEA professionnels en vue de la préparation à la réutilisation (Mise en lien Valdelia et ou présence d'une logistique recyclage sur chantier) dont le volume inventorié est supérieur à 5 tonnes, il est possible pour au minimum 3 partenaires ESS dont le coordinateur de prendre part à une opération soutenue au titre de la coordination (Cf. Annexe 2 ci-dessous).

Quelques avantages d'une collecte Valdelia coordonnée :

- ✓ Un seul interlocuteur pour le détenteur professionnel et pour Valdelia, désigné parmi les partenaires volontaires, permet une meilleure communication et organisation clarifiée.
- ✓ Pourvoir bénéficier en tant que partenaire, de (D)EA professionnels dans la mesure de ses besoins et intervenir selon ses moyens techniques.
- ✓ Bénéficier du soutien de Valdelia sur la logistique recyclage sur chantier et d'un accompagnement renforcé (respect des CGU Valdelia, etc.).
- ✓ Bénéficier en confiance de la répartition équitable du gisement inventorié en lien avec le coordinateur et VALDELIA, garant de la filière.
- ✓ Développer de nouveaux métiers et activités liées à la manutention, au curage, nettoyage de site, démontage, etc.

Quelques actions en place et à venir pour accompagner ces collectes multipartenaires :

- ✓ Chacun des partenaires Valdelia peut contacter l'éco-organisme pour définir ensemble le rôle que ce dernier souhaite jouer dans ce type de collectes multi partenariales.
- ✓ Un travail renforcé sur l'encadrement des collectes est en cours et sera continu dans le cadre du plan d'action ESS 2019- 2023 (charte d'engagement du détenteur, travail sur l'engagement des partenaires, rendre plus efficient l'inventaire seconde vie, etc.). Le plan d'action prévoit d'ores et déjà :
    - Un soutien financier à la coordination des collectes Valdelia
    - Un suivi plus exhaustif de la traçabilité des opérations et de la définition des missions confiées au partenaire coordinateur au travers du protocole « coordination Valdelia ».
    - Une multiplication des opérations de collecte coordonnées sur l'ensemble du territoire national.

- Un encadrement plus formalisé pour travailler à l'engagement des parties prenantes, caractériser et fidéliser les gisements de DEA professionnels à haut potentiel de réutilisation.
- Un appui par Valdelia (formation, supports ressources) pour le développement des activités complémentaires au réemploi et à la réutilisation de (D)EA professionnels.

Vous êtes un partenaire de l'ESS VALDELIA et vous souhaitez :

- ✓ Initier ce type de collectes collaboratives sur votre territoire,
- ✓ Bénéficier d'un bilan personnalisé pour mieux caractériser vos besoins vis-à-vis de la filière, vous porter volontaire pour endosser le rôle de coordination si l'occasion se présente,
- ✓ Formuler tout autre proposition pour développer les activités de réemploi/réutilisation

➔ **<u>Valdelia est à votre disposition :</u>**

Samy Chabot, Animateur Réseau ESS : samy.chabot@valdelia.org ou 06.07.55.90.72

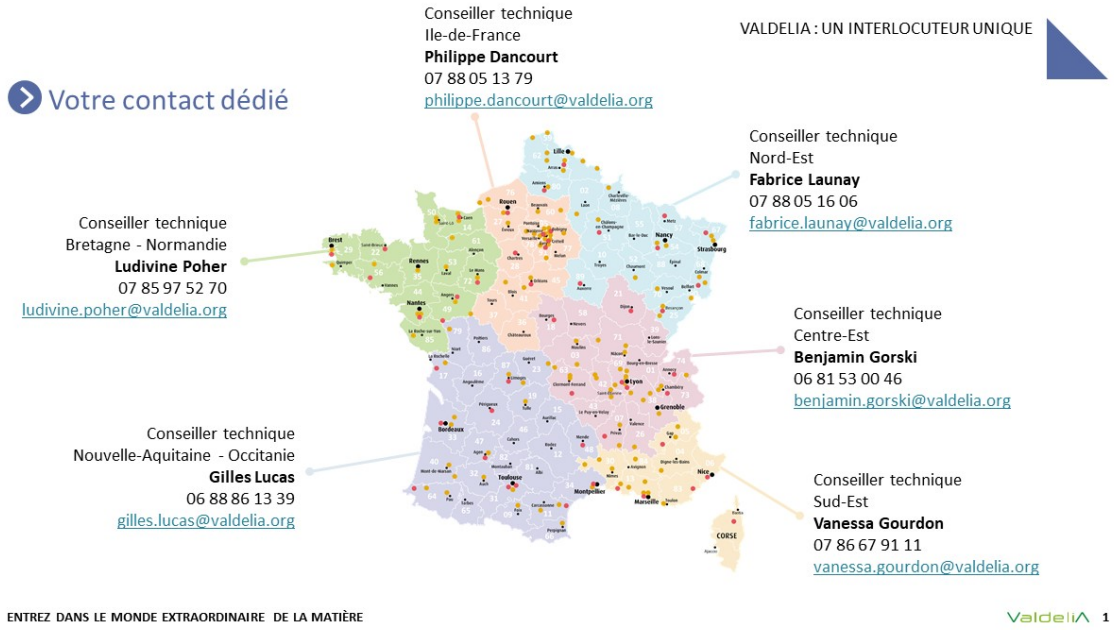

Annexe 2 : Nouvelle grille barème 2020 Valdelia intégrant la coordination dans la cadre de la réutilisation.

Barème de soutien ESS VALDELIA 2020 et modalités de calcul

		Prérequis au versement du soutien	Modalités de versement	Montant du soutien
RÉUTILISATION (REU)	**Soutien à la tonne effectivement réutilisée** au titre de la collecte ou le prélèvement, le transport, le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation, la traçabilité.	Opération faisant l'objet d'une **fiche de collecte - apport** dument remplie. **Justificatifs d'entrée et de sortie** (factures, attestations de don Valdelia) **à fournir.**	Trimestriel	**100€/tonne + 45€/tonne** si collecte-transport pris en charge par la structure.
	REU 1. Soutien à la tonne effectivement réutilisée issues de collectes effectuées à plus de 30km du siège, local de votre structure.	Opération faisant l'objet d'une **fiche de collecte** dument remplie (adresses détenteurs et structures exhaustives). **Justificatifs d'entrée et de sortie** (factures, attestations de don Valdelia) **à fournir.**	Trimestriel	**+ 45 €/tonne**
	REU 2. Soutien à la tonne collectée au titre de la coordination d'une opération VALDELIA. **Soutien uniquement sur mandat de Valdelia.**	Opération obligatoirement tracée via Léo, faisant l'objet de **fiches de collecte et d'un « Protocole de coordination Valdelia »** dument remplis. Opérations éligibles : minimum **3 partenaires ESS** conventionnés VADLELIA dont le coordinateur, pour un volume de collecte total supérieur ou égal à **5 tonnes.**	Trimestriel **Plafonné à 600€ par opération**	**30€/tonne**
	REU 3. Soutien à la tonne collectée au titre des collectes programmées en moins de 72h ouvrées. **Soutien uniquement sur mandat de Valdelia.** **Non cumulable avec REU1 et/ou REU2.**	Demande via Léo < 72h pour une opération supérieure à 20M3. Validation par Valdelia auprès des partenaires référencés sur la base du volontariat. Opération obligatoirement tracée via Léo, faisant l'objet de **fiches de collecte et d'un « Protocole 72h Valdelia »** dument remplis.	Trimestriel	**90€/tonne**

RÉEMPLOI (REE)	**Soutien aux tonnes effectivement réemployées** prenant en compte la collecte, le transport, le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation et la traçabilité.	Opération faisant l'objet d'une **fiche de collecte - apport** dument remplie. **Justificatifs d'entrée et de sortie** (factures, attestations de don Valdelia) **à fournir.**	Trimestriel	**100€/tonne + 45€/tonne** si collecte-transport pris en charge par la structure.
Promotion, Communication et Information (PCI) **Soutiens PC1,2 et 3 cumulables dans la limite de 1000€ annuel.**	**Soutien pour favoriser les actions communication et d'information** auprès du consommateur sur l'impact environnemental, économique et social de son geste d'achat et pour la promotion des activités de préparation à la réutilisation et/ou de prévention dont le réemploi des DEA non-ménagers.	**PCI1/2 : Remboursement forfaitaire annuel.** Justificatifs : documents édités, factures, photos, impressions écrans. **PCI3 : Remboursement au réel des dépenses engagées.** Justificatifs : mailing ou courrier, programme de l'évènement, factures des dépenses engagées, justificatifs de déplacement et ou factures liées à une inscription. **Le soutien à l'évènement PCI 3 doit être validé en amont par un collaborateur Valdelia. Le mail de validation est à joindre à la déclaration trimestrielle concernée.**	**PCI 1 Impression** brochure flyer affiche **Fabrication** signalétique.	Forfait **300€/an**
			PCI 2 Ecriture web, **conception** numérique graphique.	Forfait **200€/an**
			PCI 3 Organisation ou **participation** évènement assurant la promotion de la réutilisation/ réemploi des **DEAPro**	Au réel jusqu'à **1000€/an**

► **Afin d'éviter toute double déclaration, les ventes ou dons entre partenaires ESS Valdelia conventionnés ne seront pas éligibles aux soutiens dans le cadre de ce partenariat.**

C'est à la structure partenaire Valdelia qui bénéficie de ce don ou qui achète ce mobilier de déclarer à Valdelia les tonnages une fois les mêmes mobiliers redonnés, revendus ou utilisés en interne.

La cartographie des partenaires Valdelia conventionnés est mise à jour chaque trimestre sur valdelia.org.

REEMPLOI	REUTILISATION
Le mobilier usagé n'est jamais passé par le statut de déchet. Le réemploi concerne tout le mobilier qui a été collecté sans passer par VALDELIA.	Le mobilier usagé est passé par le statut de déchet. Il passe par la filière VALDELIA : en lien avec la logistique Valdelia et /ou une mise en relation entre ESS et détenteur par Valdelia
➔Don direct du détenteur à l'ESS ➔Collecte chez un détenteur sans lien Valdelia	➔Collecte de mobilier par l'ESS en lien avec la logistique Valdelia (Classique, PAV, etc.).